

SCHEMA 2 ROUES COMMUNAL

Note explicative de synthèse

La mobilité est l'un des grands enjeux des prochaines décennies. La marche et le vélo sont des modes de déplacement peu onéreux, rapides, bénéfiques pour la santé et l'environnement. Ils constituent des alternatives crédibles à l'usage de la voiture pour les déplacements du quotidien en milieu urbain conformément aux objectifs de transitions écologiques et énergétiques. Malheureusement, aujourd'hui, le vélo ne représente que 3% de nos trajets, et 15% chez les collégiens testerins alors que 58 % des déplacements en Gironde font moins de 5 kms. La Ville de La Teste de Buch a ainsi pour ambition de concilier ville mobile et ville durable, en créant les conditions pour un réel report modal sur le 2 roues, en réalisant le maillage complet du réseau cyclable sur son territoire.

Construire un réseau cyclable ambitieux, interconnecté avec les autres Communes

Aujourd'hui, la Ville de La Teste de Buch compte sur son territoire 93 kms d'aménagements cyclables sur son territoire, dont :

- 52kms en agglomération
- 6kms hors agglomération (piste cyclable COBAS)
- 35kms de pistes cyclables départementales hors agglomération

Des discontinuités importantes perdurent, notamment pour relier les différents secteurs de la Ville entre eux.

Comme dans d'autres domaines, la ville se fixe un cap, se dote d'une vision à moyen terme pour investir dans l'avenir et dans la bonne direction pour l'intérêt général. Le schéma 2 roues, en pièce jointe, présente la projection des aménagements à réaliser d'ici 10 ans. L'objectif est de réaliser 46 kms d'aménagements cyclables complémentaires pour encourager les Testerins à privilégier les mobilités douces. Dans cette projection, les 2/3 soit 30 kms d'aménagements cyclables seront en agglomération, et 16kms hors agglomération en lien avec des projets départementaux et inter-agglomération.

Pour construire ce schéma communal cyclable, la Ville s'est entourée de 2 partenaires majeurs : le Département de la Gironde et la COBAS.

Le Département de la Gironde, acteur de la mobilité, s'est investi depuis plus de 20 ans dans le développement du réseau cyclable départemental. Le Plan Départemental de Déplacement à Vélo (PDDV) adopté en 2016 illustre la volonté du Département d'élargir son action en matière d'organisation du système de déplacements (infrastructures routières, transports collectifs en lien fort avec la Nouvelle Région Aquitaine et covoiturage) et de promouvoir la mobilité durable. Parmi les actions menées, on retrouve l'accompagnement technique et financier des collectivités pour la réalisation d'aménagements cyclables. Figure également le « plan vélo collèges », qui a pour objectif d'inciter à l'usage quotidien du vélo chez les collégiens. Pour le collège Henri Dheurle les études ont été menées, des échanges ont lieu entre le Département de la Gironde et la Ville de La Teste.

En matière d'aménagement de l'espace sur le Bassin Sud, la COBAS envisage les déplacements dans leur globalité sur les quatre communes, notamment dans le cadre de son plan Mobilités en cours d'établissement. La COBAS entend favoriser les mobilités actives en encourageant la pratique du vélo par la réalisation de pistes cyclables sécurisées. Véritable partenaire technique et financier, la COBAS accompagne directement la commune dans le déploiement des mobilités actives.

Notre cible à 10 ans proposé s'inscrit totalement dans les politiques générales menées par nos 2 partenaires majeurs sur un plus large territoire

La construction du schéma communal cyclable sur la Commune est aussi une démarche partagée. A ce titre, les associations cyclistes et les représentants des maisons de quartier ont été rencontrés pour échanger sur ce projet de schéma directeur.

En effet une réunion de concertation s'est déroulée en présence de nos principaux partenaires (COBAS, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, Association Vélo Bassin et Inercycles, l'Office de Tourisme, l'EPIC, et la Principale du collège Henri Dheurle) le 21 septembre. S'en est suivi une réunion de présentation et un temps d'échanges avec tous les présidents des maisons de quartiers de la Ville le 23 septembre.

Desservir les principaux établissements et équipements locaux et transiter par le territoire de La Teste de Buch

Le schéma communal cyclable présenté a pour objectif de desservir au mieux les principaux pôles générateurs de trafic et d'usage (gare SnCF, aires de covoiturage et futurs parc-relais, bâtiments administratifs, communaux ou pas, secteurs commerciaux et touristiques, établissements scolaires, équipements associatifs et sportifs de la ville...), pour que chacun puisse s'y rendre, s'il le souhaite, à vélo. Ce qui implique de réaliser dans le même temps des dispositifs sécurisés de stationnement vélo. Mais il est aussi important de permettre aux cyclistes, Testerins ou non, de transiter facilement par la ville rapidement et en sécurité pour rejoindre leurs destinations. Pour cela, il faut donc avant tout aménager et sécuriser, les axes structurants de la ville tout en développant en parallèle des « boucles » locales desservant le plus possible de pôles comme indiqué plus haut.

La Ville de La Teste a identifié 3 axes structurants, qui répondent à un besoin de nombreux usagers :

- Liaison La Teste / Pyla par la route départementale 217 : Amorcée par les travaux sur le boulevard Louis Lignon, en agglomération, la création d'une piste cyclable permettant de relier la place Meller à La Teste est un enjeu fort pour une échéance sur 2023/2024. Le projet permettra de créer une continuité sécurisée de 3 km de long.
- Traversée Nord / Sud de La Teste : Des discontinuités fortes entre la façade maritime et à la place Jean Hameau, entre les quartiers résidentiels plus au Sud du centre-ville sont aujourd'hui présentes. En lien avec l'étude de circulation, l'objectif est de créer un nouveau maillage avec :
 - La mise en sens unique de la rue du Port, avec la création d'un aménagement cyclable façade maritime – gare - centre-ville
 - Le réaménagement du chemin des Facteurs avec l'implantation d'un aménagement 2 roues.
- Liaison Est /Ouest depuis Gujan-Mestras jusqu'au centre-ville, en passant par le collège Henri Dheurle : L'objectif est de créer une continuité Est-Ouest au plus proche du collège. Egalement en lien avec l'étude de circulation, l'avenue Charles de Gaulle sera